
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 10 AOUT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00928 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints des Affaires Culturelles, session 2023

Ce sont :

ADJOINTS DES AFFAIRES CULTURELLES

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KABORE SOMNOMA YANNICK VICTORIEN	251772	B5743010	15/12/91
1°	THIOMBIANO MURTALA MOHAMED	216101	B13648574	04/01/82
3°	SANON ARDJOUMA	302527	B11145277	13/11/87
4°	OUEDRAOGO / KABORE SAFIATOU	329035	B12329380	17/08/78
5°	KABORE CELESTIN XAVIER	263396	B7538201	01/01/93

Arrêté la présente liste à 5 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	DICKO HALIMATOU	250772	B12661517	31/12/85
2°	PORGO / OUEDRAOGO AIDATOU SAMIRA	360845	B15584377	04/01/86
3°	BAMOGO ODILE	224648	B10157922	08/12/77
4°	KONKOBO TEGAWINDE ROGER	265699	B15267692	29/12/82
5°	HIEN LORO IDA NAOMI	330155	B11569759	27/07/90

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).



Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon